



HAL
open science

Pôle de recherche en sciences humaines

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. Pôle de recherche en sciences humaines. 2016, Université du Havre. hceres-02035047

HAL Id: hceres-02035047

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035047>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Rapport du HCERES sur la
Structure fédérative :

Pôle de Recherche en Sciences Humaines

PRSH

sous tutelle des
établissements et organismes :

Université du Havre

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Pour le HCERES,¹

Michel COSNARD, président

Au nom du comité d'experts,²

Martine BENOIT, présidente du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Fédération

Nom de la fédération : Pôle de Recherche en Sciences Humaines

Acronyme de la fédération : PRSH

Label demandé : Structure fédérative

N° actuel :

Nom du directeur
(2015-2016) : M^{me} Orla SMYTH

Nom du porteur de projet
(2017-2021) : M^{me} Orla SMYTH

Membres du comité d'experts

Présidente : M^{me} Martine BENOIT, Université de Lille 3 - Sciences Humaines et Sociales

Experts : M. Guillaume BOURGEOIS, Université de Poitiers
M^{me} Geneviève ROBERT, CNRS, Poitiers

Déléguée scientifique représentante du HCERES :

M^{me} Chantal BORDES

Représentants des établissements et organismes tutelles de la fédération :

M. Pascal REGHEN, Université du Havre

M. Cyrille BERTEILLE, Université du Havre

1 • Introduction

Historique de la structure, localisation géographique des chercheurs et description synthétique de son domaine d'activité

Le « Pôle de Recherche en Sciences Humaines » (PRSH) a été créé en 2011 au sein de l'Université du Havre afin de fédérer les laboratoires SHS (Sciences Humaines et Sociales) de l'université (Unités Mixtes de Recherche (UMR) et Équipes d'Accueil (EA)), d'encourager la pluridisciplinarité, de promouvoir et de diffuser la recherche en SHS : se trouvent ainsi regroupées 5 entités de recherche, comptant quelque 130 personnes, chercheurs, Enseignants-Chercheurs (EC), Ingénieurs, Techniciens et Administratifs (ITA) et doctorants. Le PRSH dispose de locaux d'une surface de 530 m² sur le campus du Havre (25 rue Philippe Lebon, Le Havre), divisés en salles permettant l'organisation de réunions et de manifestations, en bureaux dédiés aux doctorants des cinq laboratoires, en bureaux administratifs (dont le bureau de coordination du GRR CSN - Grand Réseau de Recherche Culture et Société en Normandie) ; un espace central permet en outre d'organiser des expositions ou des salons. Le PRSH a essentiellement trois domaines d'activités :

- le soutien financier, organisationnel et technique pour les colloques, journées d'études et séminaires favorisant l'interdisciplinarité. Dans ce contexte, le PRSH structure le Grand Réseau de Recherche Culture et Société en Normandie ;
- la formation, au service de la recherche, des chercheurs, enseignants-chercheurs et doctorants ;
- l'ingénierie de projets.

Equipe de direction

L'équipe de direction élue est composée d'une directrice, M^{me} Orla SMYTH, membre du GRIC (Groupe de Recherche Identités et Cultures, Jeune Équipe (JE), et d'un directeur adjoint, M. Nicolas GUILLET, membre du laboratoire LexFEIM (Laboratoire d'études en droits fondamentaux, des échanges internationaux et de la mer) EA 1013).

Effectifs propres à la structure

Le PRSH dispose d'un personnel administratif, Ingénieur de recherche à 50 % et d'un ADJAENES (Adjoint administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur) à 30 %.

Un Ingénieur d'Étude (IE) est détaché d'une UMR pour compléter les effectifs du Pôle mais ses missions ne sont pas clairement identifiées.

2 • Appréciation sur la structure fédérative

Avis global

Le PRSH est une jeune structure fédérative des laboratoires SHS de l'Université du Havre dont l'objet est, d'une part de promouvoir et de diffuser la recherche en SHS au sein de l'université et dans la Région, d'autre part de favoriser la pluridisciplinarité entre ces laboratoires regroupés. Fort d'une centaine de chercheurs, le PRSH impulse de nombreuses dynamiques visant notamment l'émergence de nouveaux axes de recherche pluridisciplinaire. Dans un contexte de restructuration universitaire importante (naissance de la COMUE (Communauté d'Universités et d'Établissements)) ; lien avec les laboratoires SHS de Caen et Rouen et particulièrement lien avec l'IRIHS (Institut de Recherches Interdisciplinaires Homme et Société) ; lien avec la MRSH (Maison de la Recherche en Sciences Humaines de Caen)), le PRSH a un rôle important à jouer. Le PRSH a entamé la structuration, au niveau de l'Université du Havre, de deux axes thématiques de recherche : « Les études maritimes, portuaires et territoriales » et « Normes, représentation, Identités ». Cette politique scientifique permettra de dépasser les fonctions de service qui semblent avoir occupé de manière prépondérante la structure à ses débuts. Les laboratoires associés se trouvent tous impliqués dans au moins l'un de ces axes. Le PRSH doit poursuivre ce travail de structuration tout en réfléchissant à l'articulation avec ses partenaires. Le dynamisme de la direction et du personnel est un atout dans cette perspective. Cependant, la faiblesse des moyens, notamment humains actuellement mis à sa disposition, freine un développement stratégique du Pôle.

Une mutualisation des moyens humains des laboratoires associés, orchestrée par l'IR du PRSH, devrait permettre la prise en charge d'activités supplémentaires par le PRSH : cette mutualisation pourrait se faire par exemple par la mise à disposition d'une partie du temps de travail d'un personnel de laboratoire, notamment pour aider au développement de ce qui est central pour le PRSH, à savoir l'animation scientifique autour des deux axes thématiques émergents, animation dont on sait le caractère chronophage.

Points forts et possibilités liées au contexte

Le PRSH est une jeune structure fédérative dynamique qui a la mission essentielle de regrouper les forces en SHS au sein de l'Université du Havre, de rendre visible cette recherche et d'inciter les chercheurs en SHS à travailler ensemble en interdisciplinarité. Il a pour cela à sa disposition des locaux dédiés à cette mission.

L'équipe du PRSH a mis en place un annuaire des compétences des enseignants-chercheurs en SHS des laboratoires qui le constituent. Elle a également dressé une cartographie des données scientifiques lui permettant de recenser les activités scientifiques des laboratoires.

Le PRSH dispose d'un budget propre alloué par l'université, budget qui lui permet d'impulser des dynamiques interdisciplinaires qui ne peuvent qu'être fructueuses. Cette mission devrait faciliter les relations inter-laboratoires et assurer la plus-value du Pôle.

Le PRSH a su faire émerger deux thématiques pluridisciplinaires et interlaboratoires qui devraient permettre cohésion et visibilité.

Points faibles et risques liés au contexte

Le tableau fourni dans le dossier déposé par le Pôle concernant les réponses aux Appels à projets (AAP) du PRSH ne permet pas de savoir si les projets retenus satisfaisaient effectivement les deux critères de pluridisciplinarité et de partenariat inter-laboratoires exigés.

Le mode de gouvernance fait apparaître trois niveaux (assemblée générale ; conseil (ou comité ?) d'animation scientifique ; Conseil de gestion) – mais l'articulation entre ces différentes instances n'est pas précisée. De plus, le dossier déposé par le Pôle évoque l'existence d'une « commission de prospective » mais sans aucune précision.

Le PRSH est insuffisamment doté en moyens humains s'il veut pouvoir développer son activité scientifique et son ingénierie de projets. En outre, on ne comprend pas l'apport des laboratoires constitutifs au développement scientifique du PRSH, ni sur le plan logistique, ni sur le plan humain ou financier.

Recommandations

Le PRSH devrait poursuivre la dynamique impulsée tout en restant vigilant face au contexte universitaire dans lequel il se met en place. Le PRSH doit trouver sa place, au sein de la nouvelle fédération des SHS de la COMUE normande.

Le PRSH devrait travailler dans les directions suivantes :

- retravailler en profondeur sa gouvernance et l'articulation entre assemblée générale, conseil d'animation scientifique et conseil de gestion. Dans ce contexte, il semble important que le PRSH ouvre cette gouvernance vers l'extérieur et notamment vers les collectivités territoriales et les acteurs socio-économiques régionaux, en mettant en place la « commission de prospective » dont l'objet est justement cette ouverture extérieure ;
- abandonner les financements qui ne permettent pas une cohérence entre les projets financés et les deux thématiques propres au PRSH et, à l'inverse et dans le but de renforcer son positionnement scientifique, développer son propre programme de recherche par des actions transversales fortes autour des deux axes de recherche qu'il a définis, notamment : lancer un AAP permettant l'animation scientifique des deux axes ; réfléchir à un financement dédié à chaque axe ; encourager des publications réalisées au sein des axes ;
- consolider l'ingénierie de projets au service des laboratoires membres en faisant notamment de la veille systématique, en organisant des sessions de formation au montage de projets à l'adresse des enseignants-chercheurs, en incitant ceux-ci à répondre à des AAP ; dans ce cadre, le PRSH devrait renforcer sa mission de formation par et à la recherche auprès des doctorants afin de maintenir un lien avec la-les école(s) doctorale(s) de son périmètre ;
- impulser, avec les laboratoires constitutifs, une mise en commun de moyens humains, financiers et logistiques pour assurer le développement scientifique du PRSH et sa visibilité tant à l'université même que sur les plans régional, national, voire européen/international.